Les marchés

Hormis le lundi, Le Mans accueille au moins un marché de plein air chaque jour, que ce soit le matin ou l'après-midi. Plusieurs de ces marchés, réputés bien au-delà de la ville, attirent une forte clientèle d'habitués et des marchands en nombre.

Page modifiée le vendredi 12 mai 2023 • Données Ville du Mans

Jours

© Ville du Mans

Les marchés du matin se tiennent de 7 h à 13 h ; ceux du soir, de 16 h à 20 h. Seul un marché dure toute la journée, de 7 h à 17 h. Rendez-vous les jours suivants.

Mardi matin

- Marché de la Boussinière, place Édouard-de La Boussinière,
- marché des Maillets, rue des Maillets.

Mercredi matin

- Marché des Jacobins, avenue de Paderborn,
- marché de Pontlieue, place Henri-Vaillant.

Jeudi matin

- Marché des Sablons, rues des Sablons, du Cantal et des Pyrénées.

Jeudi soir

- Marché de la République, place de la République,
- marché de la Gare-Sud, parvis de la gare Sud.

Vendredi matin

- Marché des Jacobins, avenue de Paderborn,
- marché Washington, place Washington.

Vendredi soir

- Marché de Gazonfier, rue Albert-Samain.

Samedi matin

- Marché de la Cité des Pins, place Raymond-Adelet,
- marché de La Butte, avenue Bollée,
- marché du Pâtis Saint-Lazare, place du Pâtis-Saint-Lazare.

Dimanche matin

- Marché des Jacobins, avenue de Paderborn,
- marché de Pontlieue, place Henri-Vaillant.

Les marchés du 25 décembre et du 1er janvier sont avancés au 24 décembre et au 31 décembre. Les autres jours fériés de l'année, les marchés sont maintenus.

Localisation

Pour mieux situer ces marchés et vous y rendre, vous pouvez les afficher sur une carte en plein écran.

Attraits

Au marché des Sablons.
© Ville du Mans

La ville du Mans est forte d'une tradition reconnue à l'extérieur. Depuis longtemps, on vient de loin pour ses marchés aux Jacobins et à Pontlieue tandis que le rendez-vous des Sablons est de plus en plus couru. Il faut aussi savoir que la partie brocante des Jacobins, le vendredi matin, figure dans les **calendriers nationaux**.

Les marchés font la part belle aux producteurs caractéristiques de la Sarthe, comme les maraîchers, horticulteurs, apiculteurs, fromagers et charcutiers.

Placement

© Ville du Mans

Pour pouvoir exercer sur les marchés, il faut être en mesure de présenter certaines pièces administratives.

Tarifs

Les tarifs pratiqués en 2021 sont les suivants.

Marchand	Mètre linéaire	Minimum
Déballeur	1,40 €	5,35 €
Producteur ou revendeur	1,45 €	5,35 €

Le branchement électrique est facturé 6 € par marché.

Abonnés

Les commerçants abonnés disposent d'une place attitrée, facturée au trimestre. Pour savoir comment modifier cet abonnement, vous pouvez consulter notre présentation de la démarche.

Passagers

Pour les commerçants passagers, nos receveurs placiers effectuent un tirage au sort à 7 h 30 ou à 16 h, selon l'horaire du marché. Les marchands ambulants peuvent s'installer dans la limite des emplacements disponibles.

Les passagers qui viennent de manière **très régulière** sur nos marchés peuvent solliciter un abonnement. Les demandes sont étudiées en commission au début de chaque trimestre.

Carnet de stationnement

Les artisans peuvent retirer leur carnet de stationnement en nos locaux les jours suivants.

- Le mardi, de 14 h à 16 h 30,
- le mercredi, de 9 h à 12 h 30,
- le vendredi, de 9 h à 12 h 30.

Le paiement est effectué par carte bancaire.

17

marchés

C'est le nombre de rendez-vous marchands de plein air proposés chaque semaine au Mans.

© Ville du Mans